

**ELECTIONS PARTIELLES
A LA COMMISSION DE LA RECHERCHE
DE L'UNIVERSITE D'ANGERS
A distance par voie électronique**

**Du mardi 05 avril 2022
Au mercredi 06 avril 2022**

Collèges des usagers

Vu le Code de l'Education notamment ses articles L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;

Vu les Statuts et le Règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 30 septembre 2021 ;

Vu l'arrêté n° 2022-032 du 11 février 2022 relatif à l'organisation à distance par voie électronique des élections partielles des représentants des usagers à la commission de la recherche ;

Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

ARRETE :

ARTICLE 1^{ER} : COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE CENTRALISATEUR

Le bureau de vote centralisateur pour les élections partielles des représentants des usagers à la Commission de la recherche de l'Université d'Angers se compose comme suit :

- **Présidente** : **Mme Laurence ESTEVE**, Directrice des affaires générales, juridiques et institutionnelles de l'Université d'Angers

- **Secrétaire** : **M. Olivier BONNEFOY**, Responsable de la cellule institutionnelle de l'Université d'Angers

- **Membres** :

- **Mme Sabrina CONTE**, déléguée de la candidature présentée par « Mme Conte et M. Kobiela » à l'élection partielle des représentants des usagers à la Commission de la recherche en ce qui concerne le secteur des disciplines juridiques, économiques et de gestion ;
- **M. Florian ALLAIN**, délégué de la candidature présentée par « M. Allain

et M. Villain » à l'élection partielle des représentants des usagers à la Commission de la recherche en ce qui concerne le secteur des disciplines juridiques, économiques et de gestion.

ARTICLE 2 : COMPOSITION DES BUREAUX DE VOTE ELECTRONIQUES

Secteur des disciplines juridiques, économiques et de gestion

Le bureau de vote électronique pour l'élection partielle des représentants des usagers à la Commission de la recherche de l'Université d'Angers pour ce qui concerne le secteur des disciplines juridiques, économiques et de gestion se compose comme suit :

- **Présidente** : **Mme Laurence ESTEVE**, Directrice des affaires générales, juridiques et institutionnelles de l'Université d'Angers

- **Secrétaire** : **M. Olivier BONNEFOY**, Responsable de la cellule institutionnelle de l'Université d'Angers

- **Membre** :

- **Mme Sabrina CONTE**, déléguée de la candidature présentée par « Mme Conte et M. Kobiela » à l'élection partielle des représentants des usagers à la Commission de la recherche en ce qui concerne le secteur des disciplines juridiques, économiques et de gestion ;
- **M. Florian ALLAIN**, délégué de la candidature présentée par « M. Allain et M. Villain » à l'élection partielle des représentants des usagers à la Commission de la recherche en ce qui concerne le secteur des disciplines juridiques, économiques et de gestion.

Fait à Angers, en format électronique.

Le Président de l'Université
Christian ROBLÉDO

Signé le 16 mars 2022